Rencontre Environnement Juste

Projet Agrivoltaïque de Lendou-en-Quercy et Montcuq-en-Quercy-Blanc (46)

Lieu-dit Combe-Cave

Rencontre Environnement Juste 03/12/2025

Jennifer LIENHART et Daniel OUSTRAIN – 03/12/2025

SOMMAIRE

01 Localisation du site

02 Usages du site et projet agricole

03 Synthèse des enjeux paysagers et patrimoniaux

04 Synthèse des enjeux biodiversité

05 Présentation des mesures Evitement Réduction Compensation (ERC) envisagées au 30/11/2025

06 Planning envisagé

01

Localisation du site

Rencontre Environnement Juste 03/12/2025

Plan de situation

26,50 ha analysés

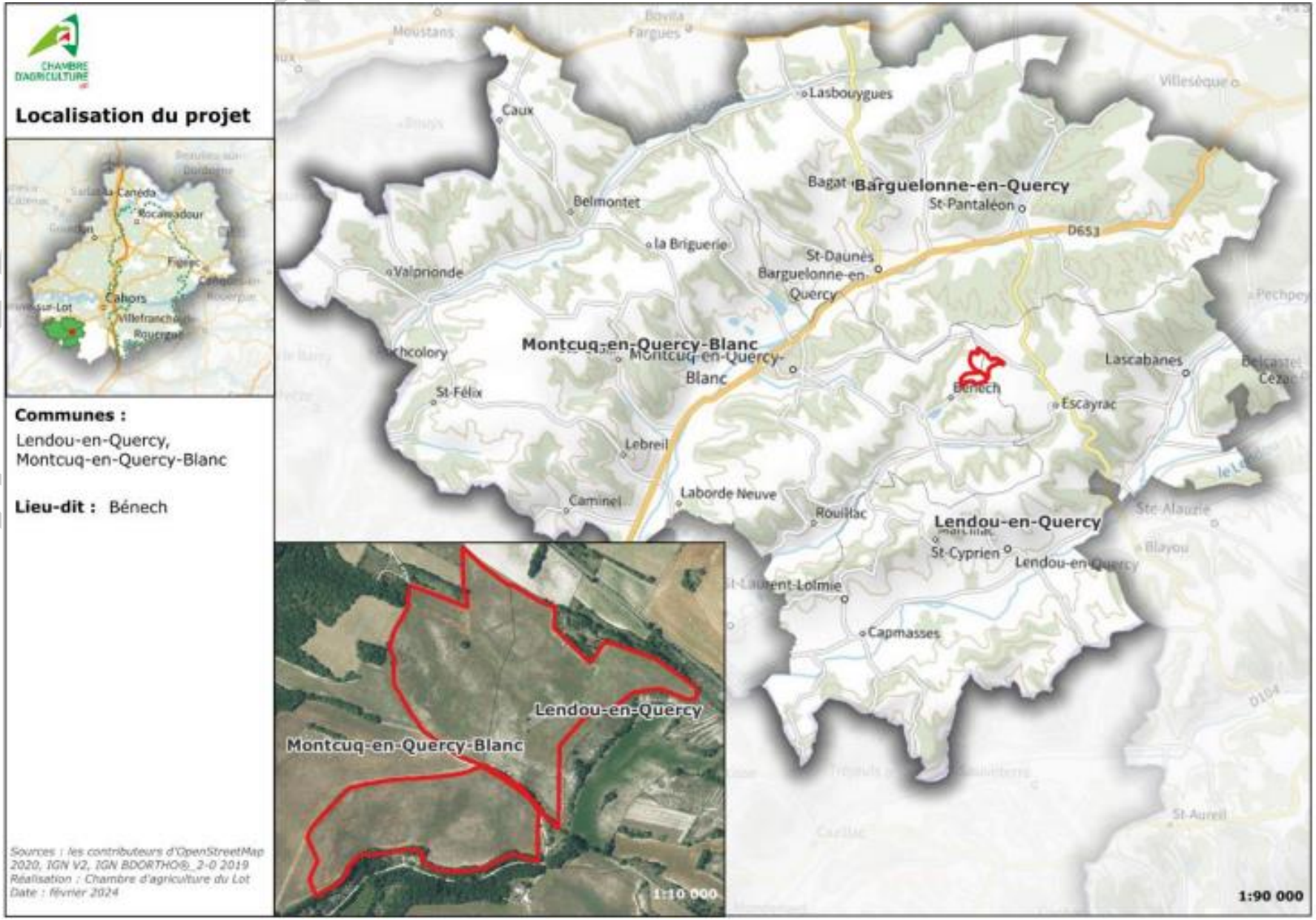

Carte des communes Lendou-en-Quercy et Montcuq-en-Quercy-Blanc (*Terres d'avenir, 2024*)

02

Usages du site et projet agricole

Rencontre Environnement Juste 03/12/2025

Propriétaires et exploitants

Propriétaires

Territoire : CCQB
Communes de Lendou-en-Quercy et Montcuq-en-Quercy-Blanc

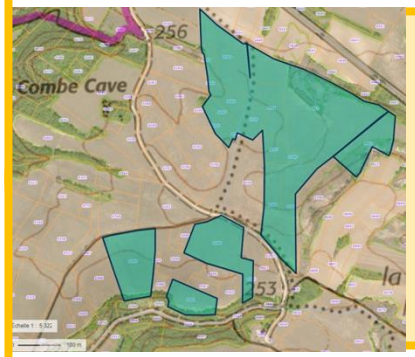

PROPRIETAIRE 1
14,35 ha
56% de la surface totale

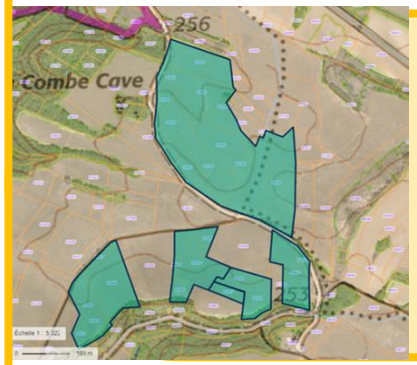

PROPRIETAIRE 2
12,15 ha
44% de la surface totale

Exploitations

EXPLOITANT ANTERIEUR

- Les parcelles étaient exploitées en culture depuis 1982
- En raison de la baisse des rendements et d'une activité devenue peu, voire pas rentable, la culture a été arrêtée en 2016 et depuis 8 ans les parcelles sont exploitées en herbe.
- En 2024, un GAEC devient exploitant des parcelles suite au départ à la retraite de l'exploitant historique

GAEC

- SAU ≈ 220ha
- Système en polyculture élevage : vente en coopérative
- Cultures : blé, maïs, orge, soja, sorgho, betterave
- Atelier laitier : 60 têtes en autonomie alimentaire

ASSOLEMENT
104 ha – Cultures
67 ha – Fourrage
10 ha – Jachère
10 ha - Vigne

Rencontre Environnement Juste 03/12/2025

Le projet agricole

Enjeux

- Enjeu de **transmission des terres** de l'exploitant antérieur suite au départ à la retraite de l'exploitant historique.
- **Installation de la fille de l'ancien exploitant en tant que Jeune Agricultrice** au sein du GAEC son conjoint,
- Besoin de diversifier les activités et revenus de l'exploitation dans le but de la pérenniser. → **Durabilité**
- **Valoriser l'expérience** en élevage bovin du GAEC, qui dispose d'un élevage laitier.
- Atteindre l'**autonomie fourragère** grâce à la surface disponible (45 ha).

Justification

- Amélioration de la qualité de l'élevage dans la durée : ombrage, protection contre les aléas, limite la prédation, diminue le stress thermique, etc.
- Bonne gestion et amélioration du potentiel fourrager pour assurer l'autonomie fourragère de l'atelier bovin viande (cf annexe)
- Apport d'un revenu complémentaire stable et durable
- Cohérence du projet agrivoltaïque avec les exigences du SCoT et du PETR
- Levier fort pour atteindre les objectifs de production EnR du territoire tout en conservant l'activité agricole existante..

Scénario

Atelier bovin viande – Race **Aubrac** (recherche de rusticité)

A N0 : 20 vaches + 10 génisses pleines ou prêtes à vêler

- A N + 1 : 10 nouvelles génisses pleines ou prêtes à vêler
- A N + 2 : Stratégie de renouvellement du troupeau et atteinte d'une taille de cheptel constante de 64 têtes avec une part variable d'une trentaine de broutards.

Individus	Nombre de têtes	Coeff UGB	Nombre d'UGB
Génisses <1 an	8	0,3	2,4
Génisses 1 – 2 ans	8	0,6	4,8
Génisses >2 ans	8	0,8	6,4
Vaches	40	1	40
Total	64	-	53,6

+ environs 31 broutards vendus entre 6 et 9 mois

Calendrier

- **Novembre 2024 :** Pré-étude économique sur le périmètre de l'atelier pour confirmer l'intérêt économique du projet (CA46)
- **T3 2025** : Etude économique à l'échelle du GAEC (CA46 + CER France) + revenu durable
- **2026 :** Démarrage de l'atelier et augmentation progressive du cheptel

Rencontre Environnement Juste 03/12/2025

Potentiel agronomique du site

- La parcelle 17.3 présente un potentiel de production plutôt **moyen.**

- La parcelle 20.22 présente un **très faible potentiel de production.**

- La parcelle 20.21 peut être découpée en 2 zones (A au Nord-Est et B au Sud):
  - **La zone A**, présente un **assez bon potentiel** pour la production de fourrage ou de cultures.
  - La zone B présente un potentiel **moyen**, en effet sa topographie est défavorable à la mécanisation et induit une forte hétérogénéité avec des sols fins et très calcaires sur le haut des pentes.

Parcelle	Profondeur moyenne
17.3	34 cm
20.21	41 cm
20.22	35 cm

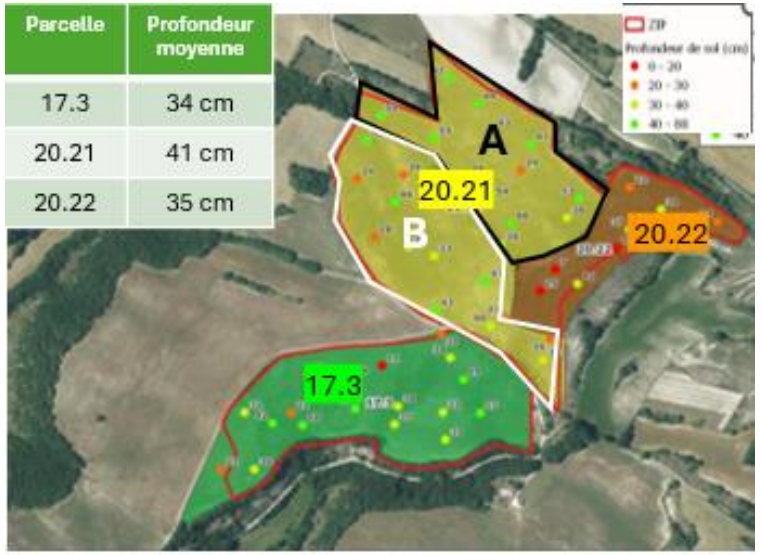

Mesure de terrains – profondeur de Sol

Chambre d'agriculture du Lot, Février 2024

Parcelle	Pierrosité moyenne
17.3	42 %
20.21	34 %
20.22	69 %

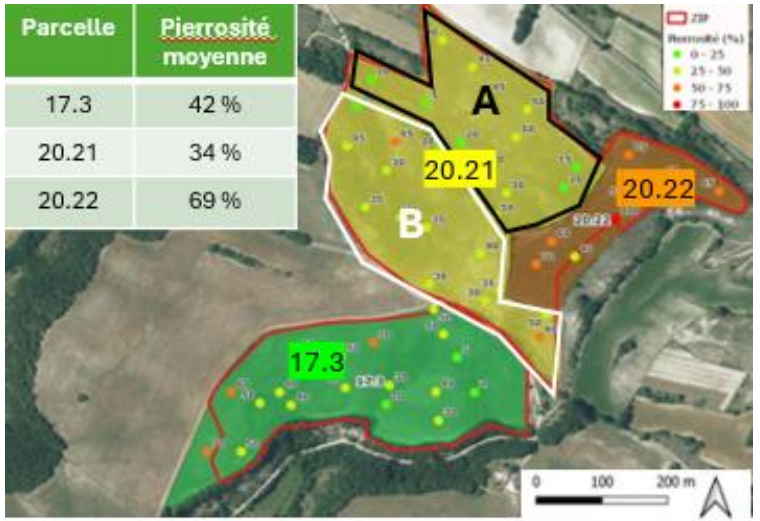

Mesure de terrains – Taux de cailloux

Chambre d'agriculture du Lot, Février 2024

Rencontre Environnement Juste 03/12/2025

Conformité Loi APER et Charte CA 46

Critère
Production agricole significative

- Le projet occupe seulement **10% de la SAU totale** du GAEC
- Autonomie fourragère
- 53 UGB

* Voir annexes

Critère
Priorité à l'agriculture

- Surface non exploitable <10%
- Taux d'occupation du sol TOS < 40% de la surface projetée
- Point bas à 2m pour permettre le passage des bovins sous les panneaux

Critère

Atteinte positive à au moins un des piliers

Sans atteinte négative à d'autres (max 2)

Amélioration du potentiel et de l'impact agronomique

- Mise en place du pâturage tournant dynamique → piétinement et régénération

Adaptation au changement climatique

- Diminution de la température sous les panneaux de 2° à 3°C en période estivale
- Diminution de l'évapotranspiration jusqu'à 2mm/jr

Protection contre les aléas

- Protection contre la grêle et les épisodes de forte chaleur

Amélioration du bien-être animal

- Diminution du stress thermique
- Diminution du besoin en eau
- Diminution des températures corporelle

*détails en annexe

Acceptation locale
Projet présenté en comité de projet en T125

Principes agrivoltaïques
Potentiel agronomique des surfaces :
Contrôle annuel de l'institut technique agricole
Productivité agricole réelle et durable :
Suivi de l'exploitation et apport d'un revenu stable et durable

Volet financier
Compensation agricole :
< 25k€

Eléments techniques
Point bas à 2,2m minimum :
Non : Prévu à 2m car en phase exploitation, pour des raisons de sécurité, le travail en hauteur est limité à 3 m
Distance inter-table de 4m minimum :
Oui : 5,03 m prévus
Tables monopieux : Oui
Panneaux en position paysage : Oui 3H
Distance avec la clôture de 8m minimum : Oui

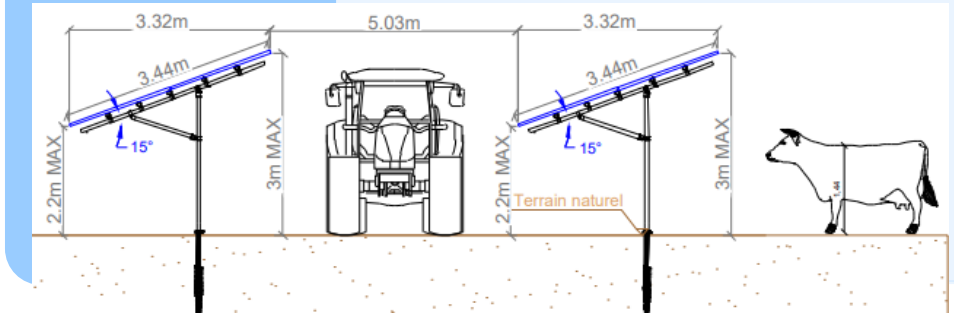

Rencontre Environnement Juste 03/12/2025

03

Synthèse des enjeux paysagers et patrimoniaux

Rencontre Environnement Juste 03/12/2025

Synthèse des enjeux environnementaux et patrimoniaux

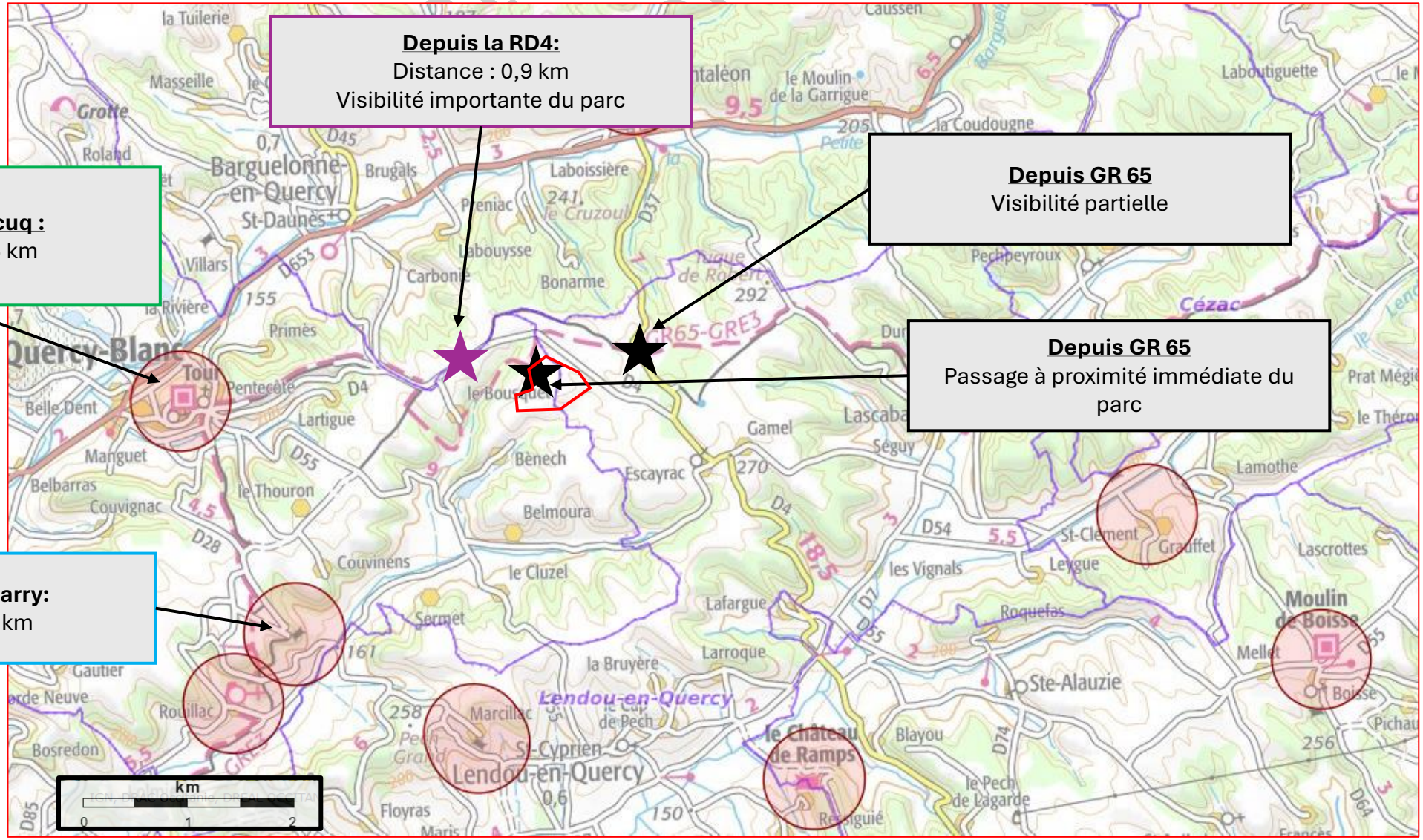

Photomontages au 30/11/25

D’autres Point de vue photomontages seront disponibles en fin d’année 2025

Depuis la RD4

Photomontages au 30/11/25

Depuis la Tour de Montcuq

puis la Tour de Montcuq

Rencontre Environnement Juste 3/12/2025

D’autres Point de vue photomontages seront disponibles en fin d’année 2025

04

Synthèse des enjeux biodiversité

Rencontre Environnement Juste 03/12/2025

Synthèse des enjeux biodiversité

Reptiles

Enjeux **très forts à faibles** : Lézard ocellé, Coronelle girondine, Couleuvre verte-et-jaune, Lézard à deux raies, Couleuvre helvétique, Lézard des murailles.

Flore & habitats

Habitats - Enjeux **forts à nuls** : enjeux forts sur les habitats ouverts herbacés : habitat de grand intérêt qui fait la singularité de la biodiversité du Quercy.
Flore – Enjeux **modérés** : genêt cendré ausetan

Insectes

Enjeux **modérés** : Azuré du Serpolet, Phasme de Masetti, Zygène cendrée

Oiseaux

Enjeux **modérés à faibles** : Pipit des arbres, oedicnème criard, Pie-grièche écorcheur, Linotte mélodieuse, Gobemouche gris, Serin cini, Tourterelle des bois, Pipit rousseline, Engoulevent d'Europe, Chardonneret élégant, Circaète Jean-le-Blanc, etc

Chiroptères

Enjeux **modérés à faibles** : Grand et petit Murin, Barbastelle d'Europe, Noctule de Leisler, Murin cryptique, Grand et petit Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, Sérotine commune, Pipistrelle commune, Oreillards.

Amphibiens

Enjeux **faibles** : Crapaud épineux, crapaud calamite, Rainette méridionale, Triton palmé, Pélodyte ponctué, Triton marbré.

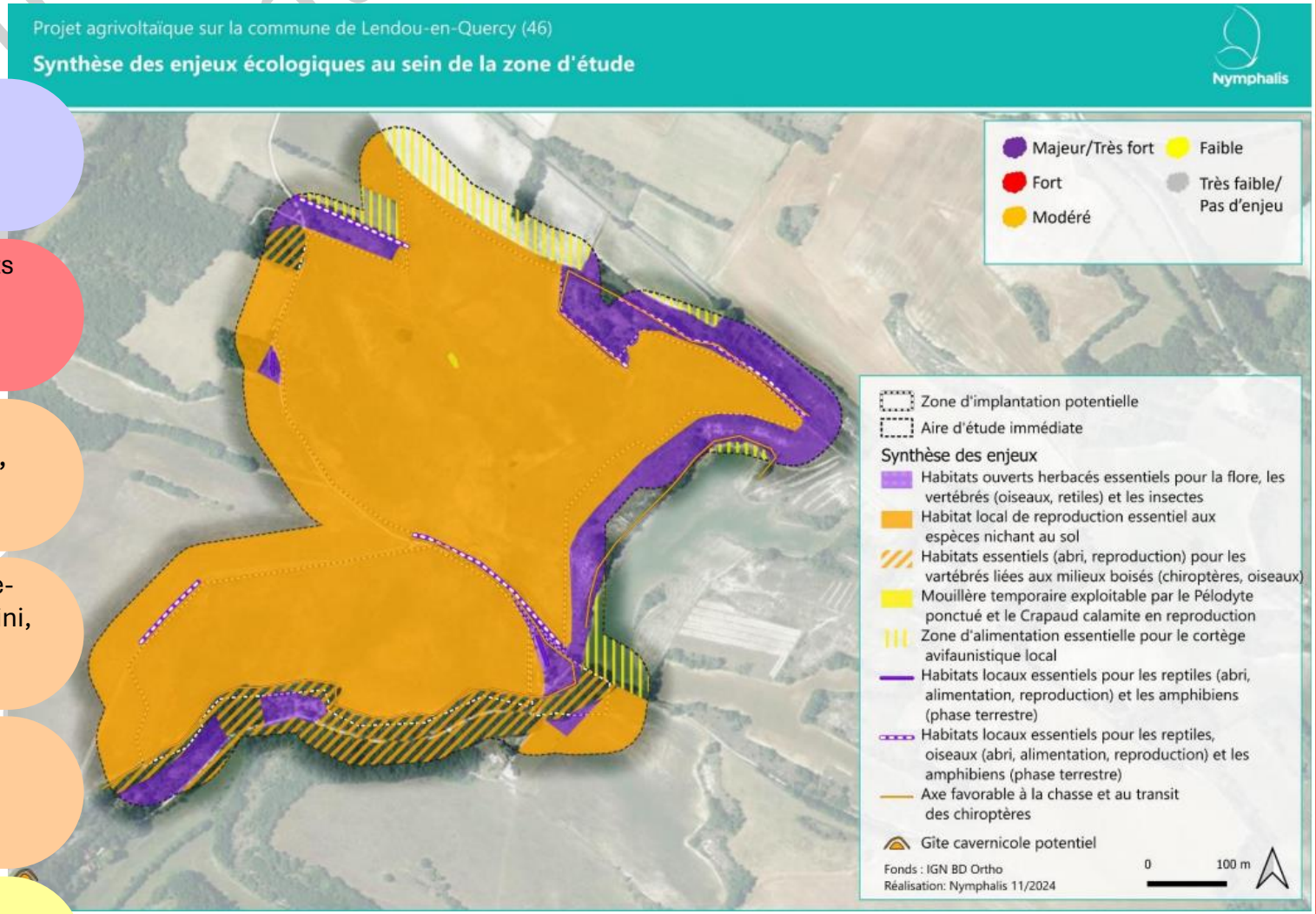

Inventaires écologiques **complets** réalisés par **Nymphalis** sur **l'année 2024 :** 18 prospections dont 5 nocturnes

05

Présentation des mesures Evitement Réduction Compensation (ERC) envisagées au 30/11/2025

Rencontre Environnement Juste 3/12/2025

Mesures ERC et Zone de Moindre Impact (ZMI)

Rencontre Environnement Juste 03/12/2025

Mesures ERC prévues ou envisagées

- Evitement des plantes hôtes de l'Azuré du Serpolet (Origan)
- Evitement de la mouillère
- Recul de 15m par rapport aux haies (chiroptères)
- Respect du calendrier écologique
- Réduction du risque de pollution accidentelle en phase chantier & bonnes pratiques de circulation
- Mise en défens des zones à enjeux (plante hôte de l'Azuré du Serpolet)
- Gestion alvéolaire des OLD selon les enjeux écologiques
- Aucune mesure de compensation définie au regard des enjeux

Mesures ERC Agricole (en cours de définition)

Mesures ERC prévues ou envisagées à date

- Distance Inter-rangées : 5 mètres pour permettre le passage des machines agricole pour la récolte du fourrage et l'entretien de la prairie
- Hauteur de panneau maximale : 3 m
- Hauteur point bas : 2,2 m permettant le pâturage des ovins sans entrave
- Distance entre le bord des rangées et la clôture : 8 m minimum pour permettre le retournement des engins agricoles
- Clôtures de 2 m de haut, 4 portails d'accès dont 3 pour l'ilot au Sud.
- Création de 6 points d'abreuvement répartis sur les 2 l'ilots, alimentés par le réseau d'eau potable
- Fourniture d'un parc de contention
- Mise en place de 18 grattoirs à proximité des points d'eaux pour limiter l'impact des animaux sur les structures
- Participation à l'achat d'un matériel adapté
- Indemnisation pour l'année de travaux pour l'agriculteur
- **Compensation collective agricole** pour le monde agricole en cours de calcul : à ce jour elle est estimée sous 25k€
- …

Rencontre Environnement Juste 03/12/2025

Mesures ERC Paysagère (en cours de définition)

Mesures ERC prévues ou envisagées

- Pistes légères en Terre-Pierre pour permettre une meilleure insertion paysagère
- Mise en place de haies sur plusieurs axes
- …

Rencontre Environnement Juste 03/12/2025

06 Planning

Rencontre Environnement Juste 03/12/2025
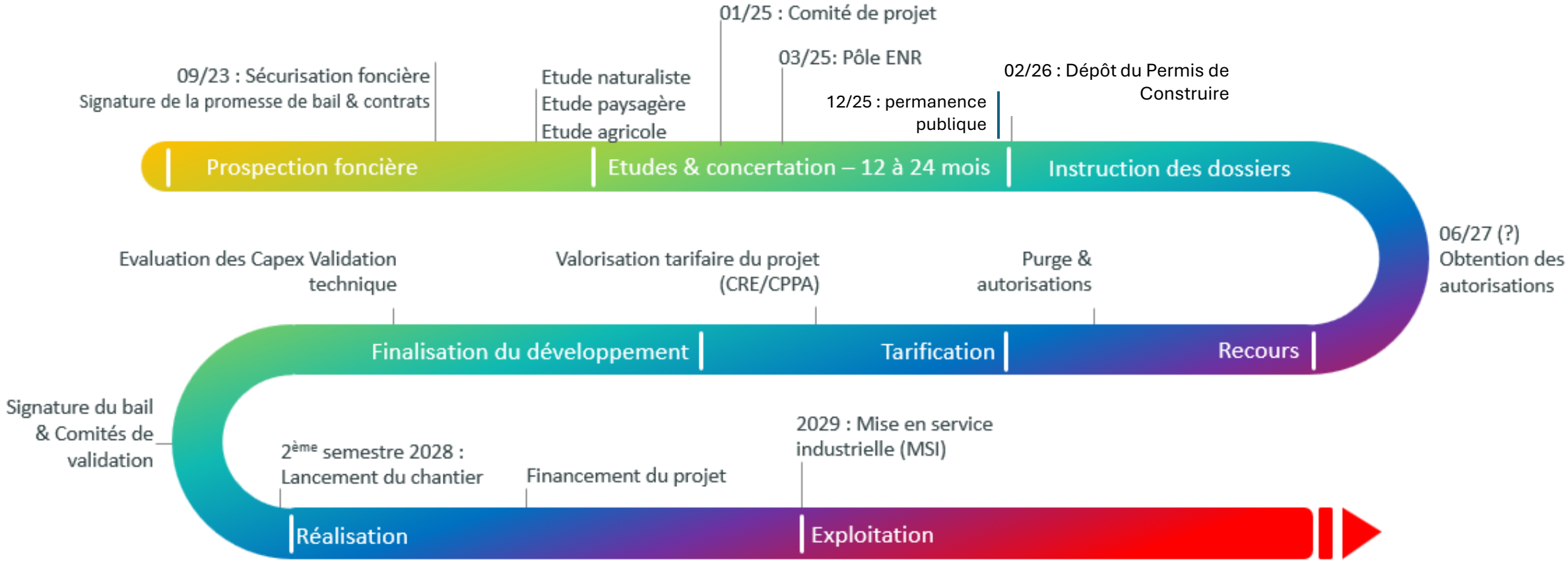
Planning prévisionnel